



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

**DCM n° 68/2016
Crématorium
Création d'un Comité d'Ethique**

Date de la convocation : 23/03/2016 Date d'Affichage : 08/04/2016 au 23/04/2016 Date Notification : 23/04/2016
Nombre de membres : * en exercice : 37 * Présents : 34 Votants : 37

Séance ordinaire du 4 avril 2016
L'an deux mil seize le quatre avril à 20 h 30

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES – ROUFFIGNY.

Etaient présents (P) - Absents (A) - Excusés (E) - Représentés (R)

Philippe LEMAÎTRE	P	Emile CONSTANT	P	Christine LUCAS DZEN	P	Martine VILLAIN	R	Elodie PROD'HOMME	P
M-Odile LAURANSON	R	Christian METTE	P	Monique GUERIN	R	Stéphane VILLESPEA	P	Jean-Marc LEMAÎTRE	P
Frédéric LEMONNIER	P	Nicole GRENTE	P	Catherine AFFICHARD	P	Eric THIEBE	P	Gaston LAMY	P
A-Marie LAUNER-COSIALLS	P	Jean LUCAS	P	Damien PELOSO	P	Sylvain COSSE	P	Patricia MARIE	P
Francis LANGELIER	P	Sophie DALISSON	P	Myriam BARBE	P	Jocelyne CONSTANT	P	Sarah PIHAN	P
Christophe DELAUNAY	P	Jacques LEMONCHOIS	P	Michel BELLEE	P	Guy ARTHUR	P	Claudine GARNIER	P
Véronique BOURDIN	P	Agnès LETERRIER	P	Martine LEMOINE	P	Edith LENORMAND	P		
Thierry POIRIER	P	Patrick TURPIN	P	Daniel MACE	P				

AVAIENT DONNE POUVOIR : *Mme LAURANSON Marie-Odile à Mme DALISSON Sophie
Mme GUERIN Monique à Mr LEMAÎTRE Philippe
Mme VILLAIN Martine à Mr MACE Daniel*

Mme Sophie DALISSON désignée conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire.

CREMATORIUM
CREATION D'UN COMITE D'ETHIQUE - n° 68/2016

Mr le Maire informe qu'il a été sollicité par courrier en date du 22 janvier 2016 d'une demande de création d'un comité d'éthique pour assurer le suivi du fonctionnement du crématorium des Estuaires dans ses aspects humains et qualitatifs notamment dans la relation avec les familles.

Il propose de prendre connaissance du projet de règlement intérieur ci-joint annexé.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité, (37)***

AUTORISE Mr le Maire ou la 1^{ère} Adjointe de la C.N à créer un comité éthique pour assurer le suivi du fonctionnement du crématorium des Estuaires dans ses aspects humains et qualitatifs notamment dans la relation avec les familles.

APPROUVE le projet de règlement intérieur ci-joint annexé.

AR-Préfecture de Saint Lo

050-200054732-20160404-2016040468-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-04-2016

Publication le : 07-04-2016



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE